agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

AMERIQUE/ETATS-UNIS - Deux semaines pour la Liberté religieuse : « Ces droits sont fondamentaux pour tout être humain. Nous ne pouvons les laisser fouler aux pieds »

Washington (Agence Fides) – « Deux semaines pour la Liberté » : à compter du 21 juin, veille de la fête des Saints Jean Fisher et Thomas More, au 4 juillet, Jour de l'Indépendance, a lieu aux Etats-Unis la campagne pour la liberté religieuse promue par les Evêques. Le calendrier liturgique célèbre en ce moment une série de grands martyrs qui sont demeurés fidèles face à la persécution de la part du pouvoir politique : Saint Jean Fisher et Saint Thomas More, Saint Jean Baptiste, Saint Pierre et Saint Paul ainsi que les premiers martyrs de l'Eglise de Rome. « La campagne culminera le Jour de l'Indépendance, sous la forme d'un moment particulier de prière, d'étude, de catéchèse et de différentes initiatives publiques qui mettront en évidence notre héritage chrétien et de liberté en Amérique – écrit la Conférence épiscopale des Etats-Unis d'Amérique dans une note envoyée à l'Agence Fides. Les Diocèses et les Paroisses de l'ensemble du pays ont programmé des événements particuliers afin d'accompagner cette grande campagne nationale d'enseignement et de témoignage en faveur de la liberté religieuse ». La campagne se clôturera le 4 juillet au travers d'une Messe au Sanctuaire national de Washington. « Aidez-nous à sauver notre liberté religieuse » : tel est le slogan qui trône sur les affiches qui ont été placardées dans tous les coins du pays. « En tant que catholiques, nous sommes constamment appelés à vivre notre foi dans la vie quotidienne – peut-on lire sur les affiches. Au travers de notre charité, nous offrons réconfort aux malades, nous donnons à manger aux affamés, nous avons soin des pauvres et nous protégeons la vie. Dans la vie publique, nous sommes guidés par nos valeurs. Partout, nous nous efforçons de mettre en pratique ce que nous prêchons. Dans toute l'Amérique, notre droit de vivre notre foi est menacé par l'administration fédérale qui contraint les institutions catholiques à fournir des services qui contredisent notre doctrine, par les autorités des Etats fédérés qui interdisent à nos agences caritatives de fournir le service aux plus vulnérables ». Le texte se conclut par une invitation : « Ces droits sont fondamentaux pour tout être humain. Nous ne pouvons les laisser fouler aux pieds. Nous ne pouvons nous taire ». (CE) (Agence Fides 22/06/2012)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it